

Seance du 18 fevrier 1844

L'an mil huit cent quarante quatre et le Dix huit fevrier
Des Chefs d'ateliers de la fabrique d'etoffes de Soie se sont
Reunis en assemblée pour proceder en vertu de l'autorisation donnee
par Monsieur le Ministre de l'interieur a la fondation d'un
Cercle. dont ils lui ont soumis le reglement, ils ont en consequence
forme une Commission provisoire composee de cinq membres, cette
Commission est chargee de la Recherche du local pour la
Reunion des Societaires, d'etablir le projet des Reglements
ainsi que des Depenses les plus urgentes d'approuver l'inscription
des Receptiendaires et enfin de tout ce qui a rapport a la
fondation du Cercle. et a son administration.

Les Suffrages se sont ainsi reparties dans l'elction de
membres de la Commission. M. Carriet president cent
Cinquante Six Voix. M. Gauthier Vice president cent
Six Voix. M. Brunet Secretaire quatre Vingt sept Voix
M. Perrot tresorier cent Cinq Voix, M. Guignard
Bibliotequaire cent quatorze Voix.

Tous les Membres presents a la Reunion ont donne
leur entier assentiment au Reglement dont ils ont pris
connaissance et se declarent tous mutuellement comme
fondataires du Cercle solidaires entre tous des obligations
auxquelles le Reglement les expose.

nombre Des Votants de la Seance du Dix huit fevrier Dix huit
cent quarante quatre, cent soixante et Douze

Carriet Gauthier Brunet Perrot Guignard
Favier Boitet
Violet Picaud philipe Comerson Louis
Berard Boitet